



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 35 du 06 07 2021



Campagne 2020-2021



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

A retenir cette semaine :

Sommaire

[Maïs](#) p 02

Maïs :

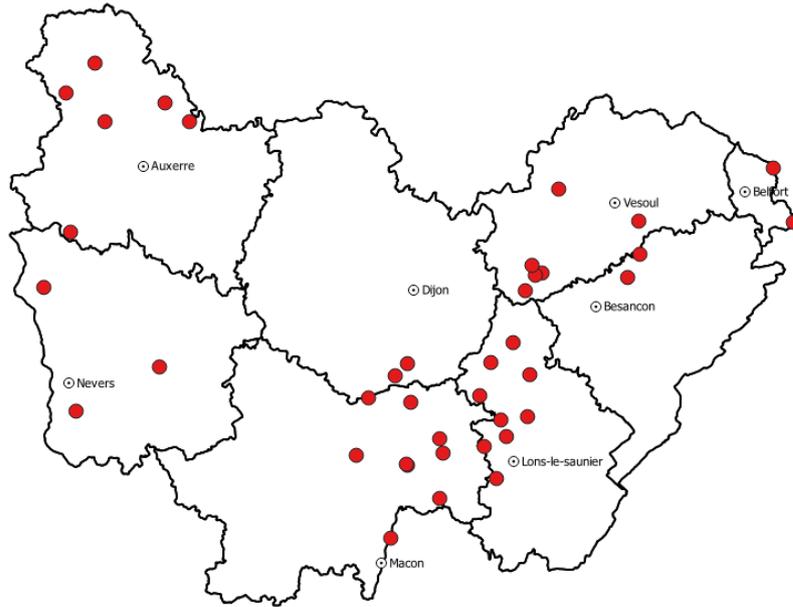
- 8 à 17 feuilles.
- Pyrale : le risque augmente dans les zones précoces du département.

Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la [Note nationale abeilles](#)

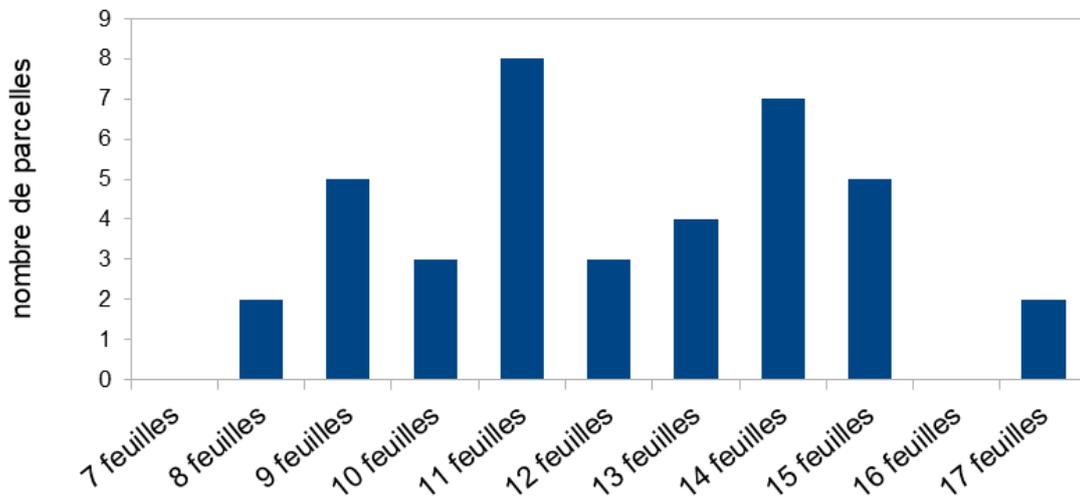


39 parcelles sont suivies dans le réseau d'observation.



Localisation des parcelles observées le 5 et 6 juillet 2021

Stade du maïs le 6 juillet 2021



De nouveaux dégâts de grêle sont encore signalés.

Le temps perturbé et orageux permettra d'assurer une bonne alimentation hydrique jusqu'à la floraison.



Ravageurs

Pucerons

Une présence très faible (moins de 10 pucerons/plante) de *Sitobion avenae* est notée sur moins d'un quart des parcelles du réseau.

Des *Rhopalosiphum padi* sont signalés sur seulement 1 parcelle à BUXY (71).

La présence des auxiliaires en grandes quantités est très souvent observée.



Les pucerons sont absents ou peu présents sur les parcelles du réseau, toujours bien en dessous des seuils de risque. Le climat perturbé est toujours très peu favorable à leur développement.

La nuisibilité des pucerons est variable selon les espèces présentes sur le maïs :

RAVAGEURS	STADE D'ATTAQUE	SEUIL DE TRAITEMENT A RETENIR
Pucerons Metopolophium	3 à 10 feuilles.	5 pucerons / plante avant 3-4 feuilles. 10 pucerons / plante entre 4 et 6 feuilles. 20 à 50 pucerons / plante entre 6 et 8 feuilles. 100 pucerons/ plante après 8-10 feuilles.
Pucerons Sitobion	- 3 à 10 feuilles. - Début juillet/début août	- 500 pucerons / plante (avec de nombreux ailés) Intervenir avant la sortie des soies s'il y a présence de miellat sur les feuilles au-dessus du futur épi
Pucerons Rhopalosiphum	Début Juillet à début Août	- Si quelques panicules colonisées : suivre l'évolution - Si développement population, si absence d'auxiliaires, traiter si 5% des panicules portent des colonies

***METOPLOPHIUM DIRHODUM*
(PUCERONS VERTS)**

Identifier les différents pucerons présents sur le maïs



Taille : environ 2 mm.
Couleur : Vert pâle avec ligne vert foncé sur le dos.
Cornicules et antennes claires.

SITOBION AVENAE



Taille : environ 2 mm.
Couleur : variable (vert foncé, brun ou rose jaunâtre).
Cornicules et antennes noires.

RHOPALOSIPHUM PADI



Taille : environ 2 mm.
Forme : globuleuse.
Couleur : Vert très foncé, presque noir avec une zone rougeâtre foncée à l'arrière de l'abdomen.





Pyrale : le vol se poursuit

Le début du vol a débuté depuis 3 semaines.

Un peu plus de la moitié des parcelles du réseau piège des pyrales dans toute la région.

Les piégeages sont modérés et en baisse pour les situations avec des piégeages importants la semaine précédente (dans la Bresse, l'Yonne et la Nièvre)

Aucune nouvelle ponte n'a été observée sur 2 parcelles suivies en Côte-d'or, 4 parcelles dans le Jura et une en Haute-Saône.



*Piège pyrale à nasse
Photo CA71*

Des perforations de feuilles « en coup de fusils » causées par des larves, ont été notées sur 9 % des pieds à CUGNEY (70) ; 12 % à VINCELLES (39); 4 % à COSGES (39) et 5% à et ST QUENTIN-SUR-NOHAIN (58) et MONTPONT-EN-BRESSE (Sur ce dernier site, les larves font 1 cm et commencent à gagner les nervures centrales des feuilles).

Le climat est sans doute peu propice aux piégeages par les pièges à phéromones ainsi qu'aux vols et pontes de pyrales



*Traces de perforation de larves de pyrales, les trous sont très petits, 1 à 4 mm de diamètre.
Photo CA70*



*Perforations des feuilles en « coup de fusil » par les jeunes larves de pyrale
Photo CA71*

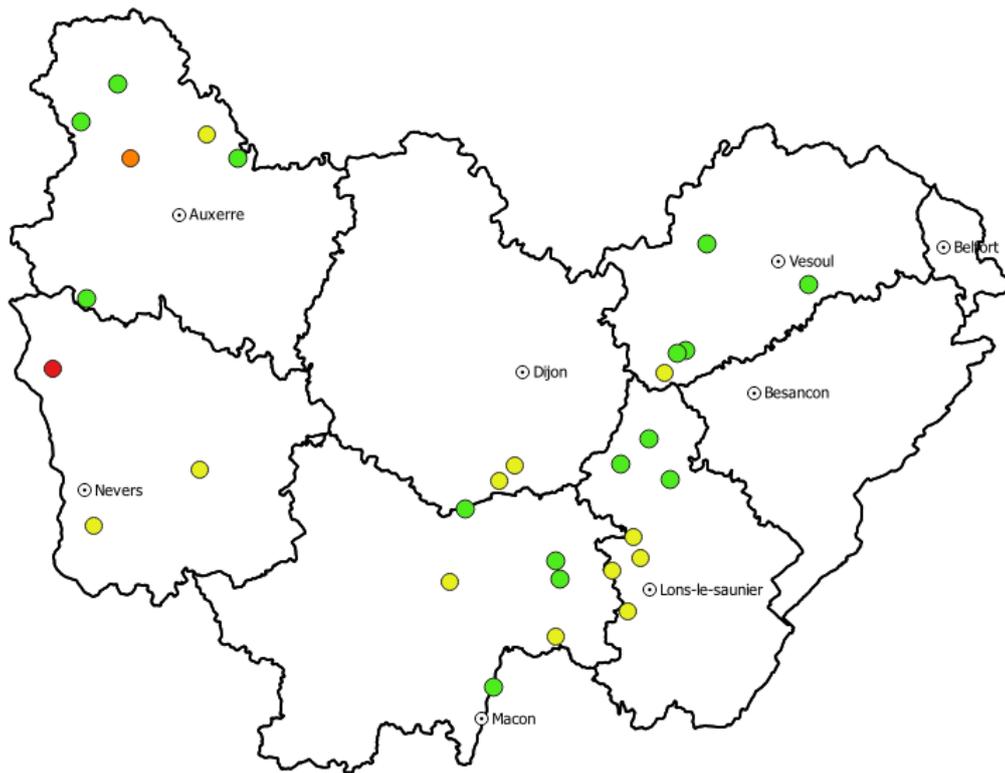


BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 35 du 06 07 2021



- Aucun piègeage
- 1 à 4 pyrales
- 5 à 10 pyrales
- 11 à 20 pyrales
- 21 à 50 pyrales

Carte des captures de pyrales relevées le 5 et 6 juillet 2021





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 35 du 06 07 2021

Commune	Département	Adultes piégés						
		26 mai	1 juin	8 juin	15 juin	22 juin	29 juin	6 juillet
EBATY	Côte d'or	0	0	0	0	0	0	0
ARGILLY	Côte d'or	-	0	0	0	0	0	3
RUFFEY-LES-BEAUNE	Côte d'or	0	0	0	2	3	1	3
ARLAY	Jura	-	0	0	1	7	5	1
GEVRY	Jura	0	-	0	0	0	0	0
COSGES	Jura	0	0	0	1	2	0	2
VINCELLES	Jura	0	0	0	5	1	0	4
BOIS-DE-GAND	Jura	0	0	0	0	0	1	1
ORCHAMPS	Jura	-	-	0	0	0	0	0
OUNANS	Jura	0	0	0	0	0	2	0
ROCHEFORT-SUR-NENON	Jura	0		0	0	0	0	-
MONT-SOUS-VAUDRE	Jura	-	-	-	-	-	0	-
SAINT-LOTHAIN	Jura	-	0	0	1	0	0	1
MAGNY-COURS	Nièvre	0	0	0	0	0	1	2
SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN	Nièvre	0	0	0	6	5	18	11
CHATILLON-EN-BAZOIS	Nièvre	0	-	0	0	0	1	1
CORNOT	Haute-Saône	-	0	-	0	-	-	0
CUGNEY	Haute-Saône	0	0	0	2	1	9	0
MONTAGNEY	Haute-Saône	-	-	-	0	1	0	1
VALLEROIS-LE-BOIS	Haute-Saône	-	-	-	0	-	0	0
BUXY	Saône-et-Loire	-	0	0	0	5	0	2
DEVROUZE	Saône-et-Loire	-	-	-	0	1	0	0
MONTPONT	Saône-et-Loire	-	0	0	14	23	6	4
PIERRE-DE-BRESSE	Saône-et-Loire	-	-	0	-	3	-	-
SENOZAN	Saône-et-Loire	0	0	0	0	0	0	0
SAINT-LOUP-DE-VARENNES	Saône-et-Loire	-	-	0	13	11	4	-
SIMARD	Saône-et-Loire	-	-	-	0	0	0	0
UCHIZY	Saône-et-Loire	-	-	0	-	-	-	-
VERDUN-SUR-LE-DOUBS	Saône-et-Loire	-	-	0	0	-	-	-
CHAMVRES	Yonne	-	-	-	-	10	35	6
PERCEY	Yonne	-	0	0	0	0	0	0
PIFFONDS	Yonne	-	-	0	0	-	0	0
SENS	Yonne	-	-	-	1	0	0	0
TREIGNY	Yonne	-	-	0	0	1	1	0
VENIZY	Yonne	-	-	-	-	8	23	1



Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C).

2021 est une année très tardive. Au 6 juillet, les sommes de températures en base 10 °C ont atteint 562 °C à Mâcon.

Historiquement les pyrales observées en Bourgogne-Franche-Comté sont de race monovoltine (une seule génération par an). Ce vol de pyrales est significatif à partir de 500°C jours depuis le 1^{er} janvier dans le sud de la Bourgogne (modèle INRA base 10°C), ce qui correspond au stade de mise en place des trichogrammes. Et le pic de larves est observé quand 700°C base 10 sont atteints.

Avec le réchauffement climatique, la race plurivoltine remonte petit à petit au nord et s'observe jusqu'en Haute-Saône. Le dépôt de ponte des pyrales plurivoltines a lieu environ 170°C base 10 d'avance par rapport à la race monovoltine.

Les femelles pondent dans les 2 à 3 jours suivant leur sortie en moyenne. La ponte est favorisée par une hygrométrie élevée et un temps calme.

Les poses de trichogrammes ont été achevées la semaine dernière.

Le dépôt de ponte est faible pour l'instant et le pic de vol de la race monovoltine n'est atteint que dans les zones précoces (sud Bresse, Nièvre). Le taux de survie des premières éclosions semble faible.

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante. Le maximum de larves à ce stade correspond au pic de vol des adultes observés.

Zone précoces : Nièvre, Yonne, sud Saône-et-Loire et Jura, et sud Haute-Saône

Le vol est bien engagé.

Le niveau de risque élevé est probablement atteint pour les races monovoltines et sera probablement atteint la semaine prochaine pour les races plurivoltines.



Autres régions :

Le pic de vol plurivoltin n'est pas atteint.

Il est encore trop tôt pour envisager un traitement.



Attention les applications de pyréthrinoïdes liquides détruisent les auxiliaires présents et risquent de favoriser par la suite le développement des pucerons. Privilégier des familles chimiques moins à risque.

Autres bioagresseurs

Cicadelles vertes

La présence de cicadelles verte est notée sur 3 parcelles du réseau d'observation.

La nuisibilité est nulle.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 35 du 06 07 2021

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

